



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
PORTO-VECCHIO

N° 19/026/AC

SÉANCE DU 27 MARS 2019

OBJET : ACTION CULTURELLE
Programmation culturelle 2019 – Demande de subvention à la Collectivité de Corse.

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-sept du mois de mars à 9 h 00, le Conseil Municipal de la Commune de PORTO-VECCHIO, régulièrement convoqué le 19 mars 2019 s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Georges MELA, Maire.

Etaient présents : Georges MELA ; Marie-Antoinette CUCCHI ; Joseph TAFANI ; Gaby BIANCARELLI ; Michel DALLA SANTA ; Véronique MAGLIOLO ; Jean-Baptiste LUCCHETTI ; Jean-Michel SAULI ; Marie-Noëlle NICOLAÏ ; Florence VALLI ; Xavière MERCURI ; Sylvie ROSSI ; Sylvie CASANOVA ; Patrice BORNEA ; Jean-Marie SANTONI ; Noëlle SANTONI ; Joëlle DA FONTE ; Gérard CESARI ; Jean-Christophe ANGELINI.

Absents : Armand PAPI ; Antoine ACQUATELLA ; Jean-François GIRASCHI ; Jacqueline BARTOLI ; Vanessa GIORGI ; Pierre-Paul NICOLAÏ ; Jean-Baptiste SANTINI ; Léa MARIANI ; Jean-Marc ANDREANI ; Didier REY ; Jeanne STROMBONI ; Nathalie APOSTOLATOS ; Fabien LANDRON ; Marielle DELHOM.

Avaient donné procuration : Armand PAPI à Jean-Michel SAULI ; Antoine ACQUATELLA à Jean-Marie SANTONI ; Jean-François GIRASCHI à Joseph TAFANI ; Jacqueline BARTOLI à Noëlle SANTONI ; Vanessa GIORGI à Michel DALLA SANTA ; Jean-Baptiste SANTINI à Marie-Antoinette CUCCHI ; Léa MARIANI à Georges MELA ; Jean-Marc ANDREANI à Xavière MERCURI ; Didier REY à Jean-Christophe ANGELINI.

Il a été procédé, conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil.

Madame Joëlle DA FONTE ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Le Maire, sur proposition du Premier adjoint déléguée à l'action culturelle, soumet au conseil municipal le rapport suivant.

Le Centre Culturel Communal, la bibliothèque et le Bastion de France ont permis de développer des activités culturelles en général, incluant les associations de la Commune, mais également de favoriser une politique culturelle spécifique s'inscrivant dans le soutien des acteurs culturels insulaires.

La politique culturelle de Porto-Vecchio s'inscrit notamment dans le soutien à la production, la création et la diffusion des expressions culturelles de l'île et européennes notamment par la programmation 2019. La mise en œuvre nécessite l'octroi d'une subvention de la part de la Collectivité de Corse.

Ainsi le montant total de la programmation culturelle globale (spectacle vivant, lecture publique, expositions) 2019 s'élève à 302.917,91€ TTC, hors frais de fonctionnement, pour laquelle il est proposé de solliciter une participation de la Collectivité de Corse à hauteur de 30 % soit pour un montant de 90.875,37 €.

	Budget	30%
Centre culturel	242.864,60	72.859,38
Bastion	21.600,00	6.480,00
Bibliothèque	38.453,31	11.535,99
Total	302.917,91	90.875,37

Il est proposé à l'assemblée d'en délibérer en ce sens.

Le Conseil Municipal,

Ouï le rapport ci-dessus,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'avis favorable de la commission des Finances, de l'Administration Générale, du Personnel et des Services Publics Industriels et Commerciaux du 26 mars 2019,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

ARTICLE 1 : d'approuver la programmation culturelle 2019, telle que présentée en annexe, pour un montant total de 302.917,91 € TTC au titre du soutien à la production, la création et la diffusion des expressions culturelles de Corse et européennes.

ARTICLE 2 : d'autoriser le Maire à solliciter la Collectivité de Corse pour l'octroi d'une subvention à hauteur de 30 % de cette dernière somme (dépense éligible de 302.917,91 € TTC) soit 90.875,37 €.

ARTICLE 3 : d'autoriser le Maire à entreprendre toute démarche et à signer tout document utile au financement et à la mise en œuvre de l'opération visée à l'article 1.

La présente proposition mise aux voix est adoptée :

Nombre de membres en exercice	33
Nombre de membres présents	19
Nombre de procurations	9
Nombre de suffrages exprimés	28
Votes : pour	
dont procurations	
contre	
dont procurations	
abstention	
dont procurations	
unanimité	X

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME,
LE MAIRE,

